



Bordeaux, le 19/02/2025.

## **De l'effet médiatique au fait politique:**

### **la tendance se confirme au ministère de la Justice.**

Ce n'est pas nouveau chez nos gouvernants ces dernières années, ça devient même LA méthode en vogue pour gouverner et prendre des décisions : Faire le buzz, du piège à clics, bref de manière plus prosaïque : du "putaclic".

Le "putaclic", c'est cet art de **prendre une "affaire" fraîchement tombée, souvent locale, souvent isolée, souvent tronquée, pour s'en servir de base, de socle à une prise de décision nationale, d'envergure.**

Cet art très moderne mais ô combien néfaste du "action, réaction" mais façon réactionnaire. Au détriment d'une explication de textes, d'arguments réfléchis et de vision à long terme.

Notre garde des Sceaux en fait une nouvelle démonstration avec sa décision **d'arrêter "toute activité ludique" en prison en France le plus rapidement possible.**

Le citoyen derrière son smartphone qui clique, ne connaît pas les tenants et aboutissants de la thématique, que personne n'explique, il trouve ça bien, juste, logique et est prêt à relayer la polémique.

Mais non, la vérité est ailleurs.

**Comme pour toute question de société, le chemin de la réflexion (et donc de la décision) est plus compliqué** et doit être balisé différemment.

Monsieur le Ministre, à vous qui connaissez très bien la portée de votre déclaration du jour, voici quelques rappels d'informations.

**Les prisons françaises souffrent de surpopulation, de violence, de conditions parfois indignes.**

Les personnels, tous corps confondus, sont en sous-effectifs chroniques depuis des années, manquent de moyens financiers et de soutiens réguliers.

Malgré cela, les agents de l'administration pénitentiaire agissent chaque jour pour la prévention de la récidive, en répondant le mieux possible avec les moyens qui leur sont donnés, aux objectifs qui leur sont donnés.

Les "activités ludiques", cette belle expression pour dire tout et rien, en font partie : scolarité, sports, activités socio-éducatives, culturelles, sorties extérieures encadrées doivent continuer à en faire partie.

**Elles ont démontré depuis plus de 40 ans leur nécessité et leur réel impact.**

Aujourd'hui à Seysses, une activité soins du visage semble émouvoir l'opinion publique, et notre direction de l'AP qui la juge « très inopportune ».

Pourtant, il s'agissait d'un **atelier inscrit dans un appel à projet de la DAP**, de socio-esthétique axé sur l'estime de soi, en lien avec l'unité sanitaire, et dont l'objectif n'était pas seulement de divertir les participants, pourtant victimes d'une surpopulation endémique.

Hier, certains s'indignaient d'une sortie au château de Versailles ou une "visite de musée" au Louvre pour une poignée de personnes détenues, alors même que la DAP avait signé un protocole d'accord pour développer ce genre de partenariat.

**Trop compliqué d'expliquer, il valait mieux tout annuler.**

Et notre ministre préfère de nouveau céder à la facilité, plutôt que d'analyser et soutenir une politique réaliste et humaniste, cruellement manquante dans nos corps de métier.

**A ce haut niveau de décision, on pourrait en attendre un peu plus que des annonces de posture autoritaires et inefficaces.**

Nous déplorons là encore le manque de communication de notre hiérarchie, du DAP et du ministère auprès de l'opinion publique, pour expliquer le sens de nos missions, ainsi que l'importance de ces activités dans le cadre de la réinsertion et de la prévention de la récidive **et nous apportons tout notre soutien au SPIP de Seysses.**

Nous attendons clairement que soient défendues nos missions, pour qu'une vraie justice puisse être rendue et mise en œuvre avec les moyens nécessaires : humains, budgétaires et avec une hiérarchie soutenant à la hauteur de ces enjeux.

**Pas un effet d'annonce qui fragilise le système, et tend même à aggraver le problème.**

**La justice mérite plus.**

**La société ne s'en portera que mieux.**

**La coordination régionale des syndicats CGT IP de la Nouvelle Aquitaine.**